

ACCOMPAGNEMENT AU PROJET DE CARRIÈRE

TH Conseil accompagne les personnes en situation de handicap dans leurs transitions de vie professionnelle. Tout changement professionnel induit construction et anticipation. L'accompagnement au projet de carrière permet au bénéficiaire de se projeter vers une nouvelle vie professionnelle en apprenant à mieux se connaître tout en prenant en compte sa situation de santé.



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Accompagner la personne dans une **réflexion sur son positionnement professionnel**, l'**outiller** pour une redynamisation, un **repositionnement opérationnel et pérenne** sur le marché du travail à travers différentes phases :

- **Phase 1 : Accueil de la demande et identification du besoin.**
- **Phase 2 : Analyse du parcours professionnel**, des compétences, du savoir-être et de la situation de handicap.
- **Phase 3 : Etude du projet professionnel**, des aspirations professionnelles, de la réalité du marché du travail et des contraintes associées (équilibre vie pro/vie perso etc.)
- **Phase 4 : Elaboration d' un plan d' action** pour parvenir à atteindre le projet visé. Accompagner la mise en œuvre du plan d' action.



MISE EN ŒUVRE ET CONTENUS

- **Sensibilisation du bénéficiaire sur le sujet du handicap en milieu professionnel.**
- Récit de vie, passation du test « Inventaires des Perceptions et Préférences » (le PAPI) spécifiquement dédié à la sphère professionnelle.
- **Réalisation du bilan de ses expériences professionnelles** en prenant conscience des compétences, forces, ressources et points à améliorer.
- **Professionaliser son discours sur le handicap.**
- **Améliorer ou construire ses techniques de recherche d'emploi:** CV, lettre de motivation, recherche d' offres, préparation à l'entretien d' embauche.
- **Elaboration d' un plan d' action** et appui à la mise en œuvre du projet.

Points Forts

- Une équipe de consultants experts du handicap en milieu de travail.
- Un accompagnement dans le respect de la déontologie et l'éthique de l'accompagnement professionnel.
- Plusieurs années d'expertises dans le domaine du conseil, du management des singularités et l'accompagnement de carrières.
- Des consultants diplômés en Ressources Humaines, psychologues du travail, certifiés coaches et certifiés en bilan de compétences.

Durée

- Accompagnement individuel de 16h sur 3 mois.
- Des séances d' une 1h à 1h30
- Rythme à définir en fonction des besoins du bénéficiaire

Prix

- Nous consulter